



**AVIS D'INFORMATION
RELATIF AU TABLEAU DES 5 JOURS
ELECTIONS MUNICIPALES
15 & 22 MARS 2026**

Conformément au 3^{ème} alinéa de l'art. L. 31 et R. 14 du Code électoral, le tableau rectificatif des 5 jours avant le scrutin est mis à disposition, à compter de ce jour, au sein de la Mairie, située 5 place Alphonse Sainte-Beuve à Belloy-en-France aux horaires habituels d'ouverture.

Toute personne peut prendre communication de ce tableau.

Fait à Belloy-en-France, le 10 mars 2026.



Le Maire,

Raphaël BARBAROSSA